

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESIDENTIELLE 2027 : LE BARREAU DE PARIS DEVIENT UN « THINK TANK A CIEL OUVERT »

Paris, le 7 octobre 2026 - Le Barreau de Paris a toujours été un lieu de débat et de réflexion. En cette campagne présidentielle, il veut désormais aller plus loin : faire de ses colloques, rencontres et travaux un véritable laboratoire de propositions au service du débat public. Chaque rencontre organisée par le Barreau aura ainsi vocation à faire émerger des positions et des propositions portées auprès des candidats et des responsables politiques.

Le Barreau souhaite contribuer au débat public autour de trois piliers :

- La défense de l'État de droit, l'accès effectif aux droits et l'émergence de nouveaux droits ;
- L'indépendance de l'avocat, l'évolution de la profession et sa place dans la société ;
- Le rayonnement de Paris comme grande place de droit, d'attractivité et d'influence internationale

Rendre le droit accessible à tous

L'accès au droit constitue le premier terrain d'application de cette ambition. Les avocats s'engagent pour l'égalité des droits. Après avoir pris part à la Marche des fiertés le 3 octobre aux côtés du CNB, le barreau de Paris organise à la Maison de Paris le 13 octobre, avec l'association française des avocats LGBT+, un colloque consacré à l'intersectionnalité des discriminations LGBTQIphobes, [introduit](#) par Madame Annah Bikouloulou, Adjointe au maire de Paris. Il donne la parole à des acteurs associatifs incontournables (AIDES, Act Up, Médecins du Monde, ACCEPTESS-T, SOS homophobie, SOS Racisme). Cette rencontre sera l'occasion de lancer PRISME, le nouveau programme de Barreau de Paris Solidarité destiné à faciliter l'accès au droit des personnes LGBTQIA+ confrontées à des discriminations, des violences ou des difficultés juridiques.

Du 12 au 18 octobre, le Barreau de Paris et la Ville de Paris organisent également L'Avocat dans la Cité. Consultations gratuites dans les mairies d'arrondissement, points d'accès au droit, Palais de justice, Bus de la Solidarité et Village des avocats sur le parvis de l'Hôtel de Ville : pendant une semaine, les avocats vont à la rencontre des citoyens pour rendre le droit concret et accessible.

Défendre les avocats et leurs conditions d'exercice

Le 10 octobre, à l'occasion de la journée de la santé mentale, le Barreau de Paris [consacre](#) une Journée sur la santé mentale, au bien-être et à l'équilibre professionnel des avocats, parce que les conditions d'exercice des avocats ne constituent pas seulement un enjeu professionnel : elles participent directement à la qualité du service rendu aux justiciables et au bon fonctionnement de la justice.

Défendre l'État de droit et l'efficacité de la justice

Le 14 octobre, le Barreau de Paris [organise](#) un Colloque consacré à la justice pénale financière, aux pratiques du PNF, aux réformes intervenues 10 ans après Sapin II et au rôle du juge. Un principe guidera

les travaux : rechercher une justice plus efficace sans jamais faire de l'efficacité un motif d'affaiblissement des droits de la défense et des garanties procédurales. Les intervenants compteront notamment Peimane Ghaleh Marzban (président du tribunal judiciaire de Paris), Pascal Prache (procureur de la République financier), Frédéric Teillet (procureur de la République de Rennes), Bérénice Dinh (vice-procureure financière) et Laura Mottet (journaliste).

Porter la parole des plus vulnérables : Les Rencontres citoyennes

Un dispositif unique porté avec l'association ATD Quart Monde et l'Ecole de droit de Sciences Po pour recueillir et porter la parole des populations isolées les plus vulnérables. Plusieurs séquences organisées à huis clos sur des thématiques sociétales variées donneront lieu à une restitution publique.

Faire rayonner Paris comme 1e place de droit en Europe

Le 14 octobre, le Barreau de Paris et l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles [examinent](#) les enjeux déontologiques contemporains de l'arbitrage international. La multiplication des sources normatives appelle une réflexion approfondie sur leur articulation et leur effectivité, alors que le droit français vient d'être modifié.

Le 29 octobre, le Barreau de Paris est partenaire de l'Ecole de droit de Sciences Po pour le Congrès annuel de l'Association internationale de droit processuel, dont le thème est "[La justice environnementale](#)". Paris s'affirme ainsi au cœur des nouveaux grands débats juridiques mondiaux. Alors que le contexte économique et social mondial est tendu, les systèmes judiciaires y ont toute leur place.

Décrypter les enjeux présidentiels entre avocats et acteurs du politique

L'Open Paris Bar du Barreau de Paris, ouvert aux avocats et aux acteurs du politique et de l'influence, se réunit le 29 octobre. Cette nouvelle rencontre est consacrée à la question : « Les vieux (ou les nouveaux) médias font-ils l'élection présidentielle ? », en croisant les regards de professionnels des médias. Un rendez-vous mensuel pour les jeunes décideurs de demain.

Pour chacune des propositions portées lors de ces colloques, le Barreau assurera un suivi auprès des candidats tout au long de la campagne.

A propos du barreau de Paris

Le barreau de Paris, l'un des plus importants d'Europe, compte plus de 35 000 avocats sur près de 78 000 en France. Riche d'une histoire pluriséculaire, il est présidé par le bâtonnier Louis Degos et Carine Denoit-Benteux, sa vice-bâtonnière, représentants les avocats parisiens auprès de la profession et des pouvoirs publics.

Aux côtés du Conseil de l'Ordre, composé de 42 avocats élus, le bâtonnier et la vice-bâtonnière du barreau de Paris traitent des questions concernant la profession d'avocat, son organisation et son avenir, ainsi que la justice et son administration, la protection des droits humains, le respect des libertés publiques, l'accès au droit et à la justice pour tous.